

DEEP KLEEN CRÈME SUPER PUISSANTE POUR LA PEAU

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie Santé Réactivité Danger spécifique 0 0 0	Hazardous Material Information System (HMIS)	<table><tr><td>Santé</td><td>0</td></tr><tr><td>Risques d'incendie</td><td>0</td></tr><tr><td>Réactivité</td><td>0</td></tr></table>	Santé	0	Risques d'incendie	0	Réactivité	0
Santé	0								
Risques d'incendie	0								
Réactivité	0								
Vêtements de protection	Aucun requis								
Apparence	Blanc cassé. Opaque Crème / Émulsion Voir la Section 9. ATTENTION: Peut irriter modérément les yeux.								

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	DEEP KLEEN CRÈME SUPER PUISSANTE POUR LA PEAU	Code	5525
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Le produit de soin personnel.		
FTSS#	126598001	PMS#	433406
Siège social aux É.U. Johnson Wax Professional 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249 MSDS Internet Address: www.jwp.com		Date de validation	2/21/2001
		Date d'impression	2/21/2001
		Remplace	4/19/2000.
		En cas d'urgence	(800) 851-7145
Siège social au Canada Johnson Wax Professional 100 Matheson Blvd. East, Suite 203 Mississauga, Ontario L4Z 2G7 Phone: (905) 755-0913 or (888) 746-5971			

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Glycérine	56-81-5	5-10	TWA: 5 (mg/m ³) de OSHA (PEL) [États-Unis] Respirable. TWA: 10 (mg/m ³) de ACGIH (TLV) [États-Unis] Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 12600 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: >10000 mg/kg [Lapin].
Lanoline hydroxylat,e	68424-66-8	5-10	Non disponible.	Non disponible.
Ozok,rite	8021-55-4	5-10	Non disponible.	Non disponible.
Huile min,rale	8012-95-1	10-30	TWA: 5 (mg/m ³) de OSHA (PEL) [États-Unis] TWA: 5 STEL: 10 (mg/m ³) de ACGIH (TLV) [États-Unis] Non disponible.	Non disponible.
P,trolatum	8009-03-8	30-60	Non disponible.	Non disponible.
Eau	7732-18-5	30-60	Non disponible.	Sans Objet.

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption	Inhalation. Contact avec les yeux.
Effets aigus potentiels sur la santé	
Yeux	Peut irriter modérément les yeux.
Peau	Un contact prolongé ou répété peut assécher la peau et causer une irritation.
Inhalation	Inconnu.
Ingestion	Peut causer des douleurs abdominales , des nausées , des vomissements et des diarrhées.
Conditions médicales aggravées par une surexposition:	Les personnes qui ont des troubles dermiques pré-existants peuvent être plus prédisposées à l'irritation.
Voir Information toxicologique (section 11)	

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer abondamment à l'eau courante.
Inhalation	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.
Ingestion	Boire immédiatement et abondamment de l'eau. En cas d'indisposition, consulter un service médical.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit	Inconnu.
Points d'éclair	Non disponible.
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée. On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie.
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Inconnu.

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination. Terminer le nettoyage avec un rinçage à l'eau.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention	Éviter le contact avec les yeux. Utiliser de bonnes pratiques hygiéniques pendant l'emploi de ce produit. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT.
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie	Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local.
Protection personnelle	
Yeux	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
Mains	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Respiratoire	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
Pieds	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
Corps	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Liquide (Opaque Crème / Émulsion)
Odeur	Léger Floral.
Couleur	Blanc cassé.
pH	Non disponible.
Gravité Spécifique	0.92
Point d'ébullition/condensation	97°C (206.6°F)
Point de fusion/congélation	0°C (32°F)
Viscosité	24000 cP (Dynamique).
Solubilité dans l'eau	Négligeable.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Inconnu.
Incompatibilité avec différentes matières	Inconnu.
Produits de décomposition dangereux	Quand exposé au feu: Forme des produits habituels de combustion.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg (rat). CUTANÉE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 2000 mg/kg (lapin).
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Non disponible.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets	Aucune précaution spéciale n'est nécessaire. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérale, provinciales, locales ou d'État.
-----------------------------	---

Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT

Non réglementé

TDG Classification

Non réglementé

Section 15. Information réglementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

état Massachusetts RTK: Huile min,rale, Glyc,rine
Pennsylvanie RTK: Huile min,rale, Glyc,rine

Ils n'y a pas des principes qui sont soumis la necessite de rapporter en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Règlements canadiens

SIMDUT Classification Sans objet.

Symbole du SIMDUT

Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Inventaire des Produits Chimiques Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations
spéciales

Non disponible.

Version

1.01

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.